

Avis voté en plénière du 26 mai 2015

L'emploi dans la transition écologique

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

L'avis le met bien en évidence, de nombreuses incertitudes entourent encore les emplois de la transition écologique, tant au regard de leurs contours que de leur nombre exact. Les impacts de la transition sur l'emploi ne sont pas tous directs. Si de nouveaux emplois seront créés, il s'agit également d'intégrer de nouveaux gestes et de nouvelles compétences aux emplois existants. Pour cette raison, l'essentiel des préconisations de notre assemblée porte, ce qui nous semble opportun, sur la nécessité de multiplier les analyses prospectives et de mutualiser les efforts d'anticipation.

Dans ce contexte relativement flou, l'enjeu des formations initiale et continue n'en demeure pas moins central, notamment pour les jeunes générations. Il est important de trouver le bon équilibre entre une nécessaire adaptation des formations aux nouveaux emplois et le souci de ne pas alimenter une bulle qui ne ferait que conduire les jeunes vers un chômage prolongé.

Les premières études dont nous disposons nous montrent bien les difficultés d'insertion que peuvent rencontrer les jeunes issus des formations environnementales, notamment les plus qualifiés d'entre eux.

Paradoxalement, on observe également un fort déficit d'attractivité sur certains métiers « verts » dont les conditions de travail restent largement à améliorer. Ainsi, l'on voit bien l'importance d'avoir une approche fine de ce sujet, mais également la nécessité d'un portage politique fort dans le sens d'une amélioration des conditions de travail et de la reconnaissance des qualifications et des compétences engagées.

Cet enjeu se retrouve en particulier sur les emplois d'avenir, souvent recensés dans les métiers de l'économie verte. L'avis préconise de systématiser les formations qualifiantes pour les emplois d'avenir. Nous soutenons cette préconisation, les emplois d'avenir ne sont intéressants que s'ils garantissent aux jeunes une véritable transition vers un emploi durable et qu'ils sont accompagnés d'une réelle formation qualifiante, reconnue par un diplôme ou par la VAE.

Plus généralement, les travaux dont nous discutons aujourd'hui reposent sur le postulat que la transition écologique sera pourvoyeuse d'emplois et que le solde sera positif sur le long terme. Notre groupe partage cette ambition d'une transition porteuse de perspectives positives, et pourquoi pas même, de croissance. Tout cela est cependant largement conditionné par un changement global de notre modèle économique, ainsi que le souligne très bien le projet d'avis. La question des emplois de la transition ne peut pas être détachée de celle des évolutions de notre modèle économique. Cette corrélation participe du flou qui entoure aujourd'hui ces emplois. Ce changement de paradigme implique que nous acceptions de consommer différemment, en privilégiant les circuits courts et la

qualité des produits. Si les entreprises s'intéressent de plus en plus à l'écologie, dans le cadre de la RSE, elles ne l'intègrent pas encore vraiment dans leur propre modèle économique. La réelle transition écologique passera par un portage politique fort au plus haut niveau, dans toutes les sphères de notre société, mais également par la modification des comportements de chacun. Ce n'est pas pour rien que l'une des grandes missions qu'il a été décidé de confier aux jeunes du service civique sera d'accompagner les changements de comportements, notamment dans les territoires les plus en difficulté.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse vote en faveur de l'avis.